

> Intitulé de l'emploi

**Ingénieur qualité des eaux**

> Autres appellations

> Définition synthétique

L'ingénieur qualité des eaux propose et met en œuvre la politique de la collectivité en matière de gestion et de suivi de la qualité de l'eau : cadre réglementaire, contrôle, études prospectives pour la préservation et le contrôle de la qualité de l'eau, accompagnement des communes à la gestion de la qualité de l'eau, avis technique sur les dossiers des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et demandes de prélèvements. Il peut être amené à encadrer une équipe.

> Activités principales

- Organisation des campagnes de mesure, état des lieux et localisation des points de prélèvement, de la fréquence des prélèvements et des paramètres pour analyse
- Participation à l'évolution de la réglementation
- Suivi des réglementations appliquées hors du Territoire (France, Nouvelle-Zélande...)
- Concertation avec les professionnels, les administrations et les élus
- Proposition de texte réglementaire et communication
- Études techniques sur le suivi de la ressource en eau superficielle et souterraine, élaboration de cahiers des charges, de consultations, de suivis et d'analyses
- Accompagnement des communes, assistance technique à la maîtrise d'ouvrage (mise en place des périmètres de protection des eaux, définition de programmes de suivi de la qualité des eaux et prélèvements...)
- Information, sensibilisation des administrés
- Contrôle des réglementations et rédaction de comptes rendus

> Compétences requises

Savoir :	Savoir-faire :	• Comportements professionnels
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Technologie de l'analyse des eaux</li> <li>• Traitement des eaux</li> <li>• Notions d'hydrologie, d'hydraulique et d'hydrogéologie</li> <li>• Réglementations locales et métropolitaines</li> <li>• Techniques de management</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rechercher et analyser des données</li> <li>• Synthétiser</li> <li>• Animer des réunions</li> <li>• Rédiger</li> <li>• Encadrer une équipe et des bureaux d'études</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Faculté d'adaptation</li> <li>• Sens de la concertation</li> <li>• Bon relationnel</li> <li>• Initiative, sens de l'organisation, rigueur</li> </ul>

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements sur le terrain
- Disponibilité en cas d'alertes qualité

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :	Impacts sur l'emploi (qualitatif) :
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évolutions réglementaires locales</li> <li>• Évolutions du cadre général de la gestion de l'eau en Nouvelle-Calédonie (mise en place de coopérations inter-services, de conseils de l'eau, etc.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nécessité de formations internes et externes</li> </ul>

> Proximité avec d'autres emplois